

Nombre de membres en exercice	46
Nombre de membres présents	36
Nombre de suffrages exprimés	39
contre	0
pour	39

Délibération N°19/2018
sur les Comptes administratifs 2017
du SIMV Saint-Péray et SIMVOM de Vernoux

Convocation : 23 Mars 2018
Séance : ordinaire

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Bernard BERGER délibérant sur les compte administratifs de l'exercice 2017 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	- €	1 614 541.60 €	541 354.21 €	372 367.54 €	541 354.21 €	1 986 909.14 €
SIVM St Péray		1 575 483.89 €	541 354.21 €	12 825.26 €	541 354.21 €	1 575 483.89 €
SIVOM Vernoux Budget Général		15 922.70 €		359 542.28 €	- €	28 747.96 €
SIVOM Vernoux Budget AEP		23 135.01 €			- €	382 677.29 €
Résultats exercice	1 610 977.60 €	1 632 291.19 €	3 289 173.39 €	2 917 012.97 €	4 900 150.99 €	4 549 304.16 €
SIVM St Péray	1 364 173.61 €	1 231 690.68 €	1 374 067.77 €	1 388 424.16 €		
SIVOM Vernoux Budget Général	40 153.66 €	17 146.31 €	11 285.64 €	550.57 €		
SIVOM Vernoux Budget AEP	206 650.33 €	383 454.20 €	1 903 819.98 €	1 528 038.24 €		
Totaux	1 610 977.60 €	3 246 832.79 €	3 830 527.60 €	3 289 380.51 €	5 441 505.20 €	6 536 213.30 €
Résultats de clôture		1 635 855.19 €	541 147.09 €			1 094 708.10 €

Besoin de financement	541 147.09 €
Excédent de financement	- €
Restes à réaliser	
Besoin de financement	1 020 618.00 €
Excédent de financement	588 618.00 €
Besoin total de financement	1 129 765.09 €
Excédent total de financement	

Besoin de financement	541 147.09 €
Excédent de financement	- €
Restes à réaliser	
Besoin de financement	1 020 618.00 €
Excédent de financement	588 618.00 €
Besoin total de financement	1 129 765.09 €
Excédent total de financement	

Besoin de financement	541 147.09 €
Excédent de financement	- €
Restes à réaliser	
Besoin de financement	1 020 618.00 €
Excédent de financement	588 618.00 €
Besoin total de financement	1 129 765.09 €
Excédent total de financement	

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 investissement	1 129 765.09 €
au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	506 090.10 €
au compte 001 Déficit d'investissement reporté	541 147.09 €

3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE (pouvoir Patrick DERIVAZ), Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Michel CLUZEL (suppléant Laurent BRUNEL), Michel CIMAZ, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Eric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Fabrice CHIROUZE (pouvoir Jacques-Henri ROCHE), Hervé COULMONT, Claude DEFAIVRE (suppléant Gérard CHAPUIS), Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Pour extrait certifié conforme, Le Président, Olivier AMRANE.

